

Image not found or type unknown



Changement de patron et de sarl

Par **de bellissen**, le **20/05/2009** à **16:05**

Bonjour,

je suis employée dans une entreprise depuis 1 an en CDI mon patron vient de laisser l'entreprise en gérance à 2 associés donc changement de SARL on me dit que je n'ai pas à signer de nouveau contrat ??? je voudrais aussi savoir si j'ai droit à une période d'essais ?